



Normandie Coaching

Charte déontologique

Confidentialité et indépendance

Je suis tenu par le secret professionnel (sauf exigence contraire de la loi ou mise en danger). Je respecte la confidentialité de nos échanges qui est essentielle pour l'établissement d'une relation de confiance sans laquelle le processus de coaching ne peut ni commencer, ni perdurer.

Obligation de moyens

Je mets toutes mes compétences à votre entière disposition afin de permettre votre développement personnel ou professionnel. Je vous laisse de ce fait toute la responsabilité de vos décisions.

Formation professionnelle initiale et permanente

J'ai suivi une formation qualifiante théorique et pratique de haut niveau et je continuerai de me former tout au long de l'exercice de ma profession.

Processus de travail sur soi et supervision

Je travaille sur moi pour vous accompagner le plus sereinement possible. J'échange avec mes pairs et je suis supervisé dans ma pratique.

Respect de la personne

Je ne porte pas de jugement. J'adapte mon intervention dans le respect des étapes de votre développement.

Refus de prise en charge

Je peux refuser un accompagnement de coaching pour des raisons propres à l'organisation, au demandeur... et vous orienter soit vers un confrère soit vers d'autres professionnels si cela me semble plus pertinent ou nécessaire.

Devoirs envers l'organisation

Je respecte les entreprises qui travaillent avec moi sans dépasser mes obligations de confidentialité et d'indépendance.

Yannick VARÉE